

Parution : Septembre 2012



Bulletin de Saint-Adrien-d'Irlande

Saint-Adrien-d'Irlande vous informe

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2012

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le journal des achats pour la 8 totalisant 40 845.21\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 31 à 35 totalisant 7 300.04\$.

TOITURE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL-SOUMISSION PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE

Des soumissions vont être demandées pour la réfection de la toiture du centre communautaire. La réfection de la toiture ferait parti des coûts admissibles dans le Fonds d'amélioration d'infrastructure communautaire nouvellement présenté par Développement économique Canada.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER- 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 APPEL D'OFFRES PUBLIC

Une demande d'appel d'offres public sera publiée dans un système électronique SEAO accessible aux entrepreneurs et fournisseurs, ainsi que dans le journal le Courrier Frontenac.

RÉPARATION DE PAVAGE RANG 7

Pavage Centre Sud du Québec Inc., va réparer la surface endommagée qui consiste à enlever et remplacer 27 mètres linéaires de pavage dans le rang 7. Cette réparation s'élève à 5 827.77\$, les taxes en plus. Cette dépense sera réclamée à ceux qui ont causé ces dommages dans ce secteur.

CONSULTATION ET ACCEPTATION DU PRIX POUR L'HUILE À CHAUFFAGE

La firme Philippe Gosselin & Ass. Ltée a été retenue pour le remplissage d'huile à chauffage à l'édifice municipal pour la saison 2012-2013. Deux soumissions ont été reçues. Philippe Gosselin & Ass. Ltée au prix de 0.8890\$ du litre et les Pétroles Sonic au prix de 0.9090\$ du litre.

COLLOQUE ANNUEL POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le colloque se tiendra les 18 et 19 octobre prochain au Manoir du lac William à St-Ferdinand. Les frais sont défrayés par la Municipalité.

AVIS AUX INTÉRRESSÉS

RENCONTRE PRÉVUE **ÉOLIENNES **RDDA ET TOUS LES CITOYENS*****

18 SEPTEMBRE 2012

À 19 HEURES 30 -ÉDIFICE MUNICIPAL

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

COURS D'INFORMATIQUE
LE COURS DÉBUTE AUSSITÔT QUE LE NOMBRE EST ATTEINT

Inscription : Il manque 4 personnes pour la tenue du cours



COURS DE YOGA DOUX

DATE LIMITE D'INSCRIPTION « JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE MAXIMUM »

418-335-2585

Classe mixte, de niveaux débutant et intermédiaire

Respiration, postures simples, relaxation profonde, développement de la conscience du corps et de l'esprit

COÛT : 10\$ DE LA SÉANCE POUR UN TOTAL DE 10 SÉANCES = 100\$

Payable en totalité à la première séance

Séance : 1 heure 15 par semaine



DÉBUT ET DURÉE

Mercredi, le 19 septembre à 19 heures 30

Chalet des sports de Saint-Adrien-d'Irlande

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca



CHALET DES SPORTS

COURS DE PEINTURE À L'HUILE

DÉBUTANTS, INTERMÉDIAIRES, AVANCÉS

15 INSCRIPTIONS

1 COURS PAR SEMAINE LE SOIR

2 À 3 HEURES PAR COURS SOIT DE 19 HEURES À 22 HEURES

10\$ DU COURS

PAYABLE À CHAQUE COURS

LUNDI SOIR OU MARDI SOIR À DÉTERMINER

418-335-2585

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

PERMIS

Abattage d'arbres : 125\$

Accès à la voir publique : 10\$

Construction: 40\$

Feu : gratuit du 1^{er} avril au 15 novembre

Installations septiques : 100\$

Piscine : 15\$

Puits : 25\$

Rénovation: 20\$

Marc Laflamme, inspecteur en bâtiment et voirie

Téléphone : 418-332-0170

Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet « Services en ligne »

Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement

Sur demande, bureau municipal

5.5.4 Zonage

Dispositions spécifiques aux garages et abris temporaires

Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, un garage ou un abri d'auto temporaire est permis dans toute la profondeur de la marge de recul avant et dans toute la profondeur de la marge de recul latérale.

RAPPEL- PLAINTES

Selon le règlement no 311, Article

4 : **Pour toutes catégories de plaintes, elles sont faites par écrit, déposées au bureau de la directrice générale ou transmises par télécopieur, ou par le courrier.**

Elles devront **être signées par le plaignant.**

Si aucune signature n'est apposée par le plaignant, la plainte est considérée comme **non fondée et non traitée.**

Vous pouvez consulter ce règlement ainsi que plusieurs autres sur notre site internet :

www.stadriendirlande.ca.

Exception à la règle générale

Malgré la règle générale décrite ci-dessus, les garages et abris d'auto temporaires sont prohibés dans les marges de recul avant pour tout terrain d'angle situé à une intersection de rues, routes ou chemins

5.5.4.1 Zonage

Responsabilité de la Corporation

Lors de l'exécution des travaux d'entretien, la Corporation (Municipalité) n'est jamais responsable des bris ou dommages par ses équipements à un garage ou à un abri d'auto temporaire empiétant sur la marge de recul.

LOCATION DE SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial. Nos salles vous offrent une solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle de l'édifice municipal se loue 100\$ et la petite salle 75\$. La salle du chalet des sports nouvellement construite se loue 100\$ et vous pouvez avoir le loisir de jouer au billard pour la modique somme de .25 cents \$ la partie.

Information et réservation : 418-335-2585 bureau municipal

Bureau municipal

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h

13h à 16h30

152, rue Municipale
Saint-Adrien-d'Irlande (Québec)
G0N 1M0

Téléphone : 418-335-2585

Télécopie : 418-335-4040

Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet :

www.stadriendirlande.ca

Ghislaine Leblanc, secrétaire-trésorière/directrice générale

Séances du conseil 2012

1^{er} octobre 2012

5 novembre 2012

3 décembre 2012

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca